RAPPORT DRS-08-95549-15985A

RAPPORT E2010/071DE-Bis - 10NPC2211
RAPPORT E2011/072DE - 11NPC2210

INERIS — maîtriser le risque pour un développement durable

GEODERIS

Bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais

Etude des aléas miniers - Zone 4

Zone 4 : communes de Acheville, Aix-Noulette, Angres, Annay, Annequin, Annoeullin, Arleux-en-Gohelle, Auchy-les-Mines, Avion, Bauvin, Bénifontaine, Billy-Berclau, Billy-Montigny, Bois-Bernard, Bully-les-Mines, Cambrin, Carvin, Courrières, Cuinchy, Dourges, Douvrin, Drocourt, Eleu-dit-Leauwette, Estevelles, Farbus, Fouquières-les-Lens, Fresnoy-en-Gohelle, Givenchy-en-Gohelle, Grenay, Haisnes, Harnes, Henin-Beaumont, Hulluch, Izel-les-Equerchin, Lens, Libercourt, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Méricourt, Meurchin, Montigny-en-Gohelle, Neuville-Saint-Vaast, Neuvireuil, Noyelles-Gogault, Noyelles-les-Vermelles, Noyelles-sous-Lens, Oignies, Oppy, Ostricourt, Pont-à-Vendin, Provin, Rouvroy, Sallaumines, Thelus, Vendin-le-Vieil, Vermelles, Vimy, Violaines, Wahagnies, Willerval et Wingles

- Annexe 8 : Carte informative -

- Secteur Nord -

Octobre 2011

Carte établie sur la BD ORTHO (Lambert 93) de 2009 selon le protocole IGN/MEEDM

Echelle : 1/15000

Limite de communes	Projection verticale de l'emprise des travaux souterrains
Limite de concessions	Secteur exploité par méthode partielle
Faille géologique	Limite des zones suceptibles d'avoir été influencées par les travaux miniers souterrains
Puits ou avaleresse matérialisé	Terril arasé
Puits ou avaleresse non matérialisé	Terril non arasé
Event	Terril en combustion (2008)
Fontis sur galerie de surface	Bassin à schlamms
Ouvrage ayant subi des incidents ou désordres	Dynamitière
Glissement sur terril	Galerie de service ou mine-image bétonnée
Sondage ou exutoire de décompression	Galerie de service ou mine-image cassée ou remblayée
Piézomètre	Galerie de service ou mine-image vide
Station de relevage	Galerie de service ou mine-image de traitement inconnu

La présente carte est indissociable de l'ensemble du rapport. Elle a été établie sur la base des informations fournies à l'INERIS, des données disponibles et objectives retrouvées par l'INERIS et de la réglementation en vigueur.
La responsabilité de l'INERIS ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont erronées.
L'INERIS dégage toute responsabilité pour chaque utilisation de la carte en dehors de la destination de la prestation.
Seule la carte fournie par l'INERIS fait document de référence.
Toute adaptation, modification ou reproduction sous quelque forme et par quelque procédé que se soit, même partielle, se fera sous la seule et entière responsabilité du destinataire de la carte.